



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Moyen-Orient

Question écrite n° 100982

### Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les tensions croissantes entre Israël et la Palestine et sur l'engrenage de la violence à nouveau enclenché puisqu'à l'enlèvement condamnable d'un soldat israélien répondent des actions de guerre d'Israël notamment à Gaza. Il souhaite donc connaître les initiatives que le Gouvernement entend prendre pour favoriser d'abord le retour à une situation normale mais aussi, à moyen terme, pour obtenir le respect des résolutions de l'ONU sur l'évacuation des territoires occupés et sur l'arrêt de la construction illégale du mur à Jérusalem.

### Texte de la réponse

L'actuelle crise au Proche-Orient constitue un sujet de grave préoccupation. La priorité de la communauté internationale doit être aujourd'hui de favoriser un processus de désescalade qui passe nécessairement par la libération du soldat israélien enlevé, la fin des tirs de roquettes vers Israël et la fin des opérations militaires menées par Israël dans la bande de Gaza. La libération des ministres et parlementaires palestiniens arrêtés par Israël constitue également un point essentiel de la résolution de la crise actuelle. La France est pleinement mobilisée autour de ces objectifs et maintient un contact régulier et actif avec l'ensemble des acteurs concernés. Il ne peut y avoir d'issue militaire au conflit israélo-palestinien et seul un processus politique permettra de progresser vers l'établissement de la paix dans la région. Nous restons très préoccupés par la poursuite de la politique israélienne de colonisation en territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, par le tracé de la barrière de séparation, qui contrevient à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice et à la résolution ES-10/15 de l'Assemblée générale. Nous réaffirmons constamment aux deux parties la nécessité de s'abstenir de toute démarche ou action unilatérale qui préjugerait les résultats des négociations sur le statut final et menacerait la viabilité de la solution des deux Etats. La France continuera à faire entendre sa voix, avec constance et fermeté, pour dire le droit et appeler à la mise en oeuvre des mesures indispensables au règlement durable du conflit.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100982

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juillet 2006, page 7687

**Réponse publiée le :** 17 octobre 2006, page 10808